



Conditions Particulières du Produit – Adobe Analytics – Services Gérés (2017v1)

Adobe Analytics– Services Gérés

1. **Phase de Pré-Production.** Au cours de la phase de Pré-Production, le Client devra : (a) élaborer et fournir un Cahier d'exploitation exhaustif et précis à Adobe afin qu'il l'examine et l'approuve ; (b) créer et tester les Personnalisations du Client dans le but d'évaluer les potentielles configurations des Services Gérés ; et (c) réaliser des tests de qualité de ces configurations en procédant à une élimination des bogues, à des simulations et à une intégration aux autres systèmes du Client.
2. **Phase de Production.** Avant la mise en œuvre des Personnalisations du Client dans la Phase de Production, et si le Client souhaite apporter des Personnalisations du Client aux Services Gérés lors de la Phase de Production, (a) le Client utilisera un serveur de test, mettra en œuvre lesdites Personnalisations du Client, et demandera à ce que celles-ci soient examinées et approuvées par Adobe ; et (b) le Client mettra lesdites Personnalisations du Client en Phase de Production. Adobe continuera d'exécuter simultanément les Services Gérés dans la Phase de Production pendant que ces Personnalisations du Client sont en Phase de Pré-Production.
3. **Personnalisations du Client.**
 - 3.1 Adobe ne sera pas tenu responsable de tout défaut ou manquement des Services Gérés résultant des Personnalisations du Client ou du manquement du Client aux obligations décrites aux articles 1 et 2 (Phase de Pré-Production et Phase de Production).
 - 3.2 Le Client est seul responsable des tests de sécurité des Personnalisations du Client, et Adobe n'est pas responsable de tout manquement ou défaut résultant des Personnalisations du Client ou du manquement du Client aux obligations décrites aux articles 1 et 2 (Phase de Pré-Production et Phase de Production).
4. **Conservation des Données pour les Services Gérés.** Les Données du Client pourront être définitivement supprimées des serveurs d'Adobe passé un délai de 25 mois à compter de la date de leur collecte ou réception.
5. **Accès aux données de Digital Envoy.** Ces données sont fournies « en l'état » par Digital Envoy, Inc. et sont périodiquement mises à jour.
6. **API de requêtes.** Le Client n'est pas autorisé à utiliser l'API de requêtes pour configurer des applications à des fins de distribution de ces applications à des tiers.
7. **Définitions.**
 - 7.1 « **Personnalisations du Client** » désigne les personnalisations apportées aux Services Gérés par le Client.
 - 7.2 « **Phase de Pré-Production** » désigne la période antérieure à la Phase de Production.
 - 7.3 « **Phase de Production** » désigne la période pendant laquelle les Utilisateurs utilisent les Services Gérés (A) sur les Sites du Client ; ou (B) pour leurs opérations internes.
 - 7.4 « **Cahier d'exploitation** » désigne un document écrit par le Client qui fournit à Adobe une liste des Personnalisations du Client et des configurations réalisées par le Client dans le cadre des Services Gérés. Cette liste a pour objet d'assister Adobe dans le fonctionnement et la maintenance des Services Gérés pendant la Phase de Production.